



Conférence Annuelle

Directeur Comptabilité 2011

Benchmark des organisations les plus performantes face à l'actualisation des normes IAS-IFRS et aux décisions de l'AMF

Le 6 avril 2011, Hôtel Napoléon, Paris

Pourquoi participer ?

Madame, Monsieur,

Le **second Big Bang des IAS-IFRS¹** ainsi que les **derniers décrets AMF²** imposent une multiplication des chantiers complexes en 2011 **pour la fonction de Directeur Comptable**.

Au-delà de ces évolutions réglementaires, confrontés à des difficultés structurelles et en prise avec des **stakeholders de plus en plus exigeants**, vous devez identifier vos priorités 2011.

Techniques, juridiques, fiscales, quelles seront alors les **compétences incontournables mobilisées** et les **dispositifs de performance optimaux pour vos équipes** ? Quelles sont les **meilleures organisations** pour anticiper et satisfaire aux nouvelles réglementations dont les contours demeurent à ce jour encore assez flous ?

Dii organise le rendez-vous incontournable des **Directeurs Comptabilité**, qui vous permettra de faire un **benchmark de cas concrets** et de retours d'expérience de grandes entreprises pionnières issues de secteurs d'activité variés :

Conférence Annuelle

Directeur Comptabilité 2011

Le 6 avril 2011 à Paris

Cette journée exceptionnelle vous permettra notamment de :

- ✓ Mieux comprendre la **réforme des normes IAS-IFRS¹** pour vous y conformer
- ✓ Déterminer votre **contribution aux supports de communication financière**, que ce soit en matière de conformité au Reporting Social et Environnemental ou aux recommandations AMF²
- ✓ Identifier les **critères de sélection et de pilotage pertinents de vos prestataires**

En me réjouissant de vous accueillir, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Isabelle Pourprix
Senior Manager

Vous souhaitez devenir partenaire ?

Vous souhaitez accéder à une audience sélectionnée de décideurs, tirer profit d'un dispositif de promotion intensif et ciblé, valoriser votre offre de services auprès d'acheteurs qualifiés, être associé à un événement de haut niveau :

Contactez Isabelle Pourprix au : +33 (0) 1 43 12 50 74 ou par e-mail à l'adresse isabelle.pourprix@development-institute.com

Mercredi 6 avril 2011

Conférence Annuelle Directeur Comptabilité 2011

8h30 : Accueil des participants

Président de Séance :

Brigitte Cabrera, Directrice des Comptabilités et du Contrôle financier
ORANGINA SCHWEPPE

Les compétences techniques, juridiques, fiscales et de communication indispensables au Directeur Comptable en 2011

Focus sur les expertises incontournables pour organiser veille, reporting et investigation des informations

Jean-Luc Fievet, Directeur Comptable
GROUPE AUCHAN

Où en est-on des décisions des autorités comptables et des dernières évolutions des normes IAS-IFRS¹ ?

Jérôme Haas, Président
AUTORITE DES NORMES COMPTABLES

10h30 : Pause café

Etats financiers consolidés : fournir des informations pertinentes et lisibles par les investisseurs et les stakeholders

Quels organisation et contenu des Notes Annexes en conformité avec les exigences IAS-IFRS¹ ?

Olivia Laramaraud, Directeur Consolidation et Normes Comptables Groupe
PSA - PEUGEOT CITROEN

Benchmark des techniques incontournables de mesure et d'optimisation de la performance de la Direction Comptabilité

Mise à jour des outils, reporting, responsabilisation accrue des opérationnels : chantiers prioritaires pour réussir les changements d'actionnaires et de structure de l'entreprise

Brigitte Cabrera
ORANGINA SCHWEPPE

12h30 : Déjeuner

Du Reporting Social et Environnemental aux recommandations AMF² : la contribution du Directeur Comptable aux supports de communication financière

Xavier Jegard, Directeur Comptabilité, Consolidation et Fiscalité Groupe
ERAMET

Comment la Direction Comptable répond-elle efficacement aux nombreuses réglementations en 2011 ?

Tableaux de bord, procédures de veille et bonnes pratiques pour se conformer aux nouvelles normes IAS-IFRS¹ et aux décisions de l'AMF²

Françoise Tissot, Responsable Département Normes Comptables Groupe
CREDIT AGRICOLE SA

15h30 : Pause café

Retour sur la rationalisation réussie d'une Direction Comptable grâce à la mise en œuvre d'un modèle CSP³ performant

Modes opératoires et meilleurs dispositifs : objectifs, gains, enquêtes clients, contraintes et opportunités...

Edwige Cendres, Directeur Comptable de la Branche Infrastructure
SNCF

17h00 : Fin de la conférence

1 - IAS-IFRS : International Accounting Standards - International Financial Reporting Standard

2 - AMF : Autorité des Marchés Financiers

3 - CSP : Centre de Services Partagés

Bulletin d'inscription

FDC1104

Conférence Annuelle Directeur Comptabilité 2011
Le 6 avril 2011
Hôtel Napoléon, 40 Avenue de Friedland, 75008 Paris

A retourner par fax au +33 (0)1 40 06 95 26 ou par courrier avec votre règlement à :
Dii - 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél : +33 (0)1 43 12 85 55
Site : www.development-institute.com

Le numéro de déclaration d'existence de Dii est le : 117 520 371 75
Les programmes de formations Dii sont éligibles au Droit Individuel à la Formation (DIF).

Inscrivez-vous à plusieurs, en photocopiant ce bulletin d'inscription

A. Coordonnées du participant :

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Tél : _____ Fax : _____

E-mail : _____

B. Dossier d'inscription suivi par :

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Tél : _____ Fax : _____

E-mail : _____

C. Informations sur la société :

Société : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° TVA intracommunautaire (obligatoire) : _____

Adresse de facturation (si différente) : _____

D. Tarifs : cochez ci-dessous les cases de votre choix

Oui, j'accepte les CGV et m'inscris à la :

Conférence Annuelle Directeur Comptabilité 2011 du 6 avril 2011 (FDC1104)

Formation Fraudes Internes 2011 du 6 juillet 2011 (FFX1107)

Je joins mon règlement d'un montant de : _____ €TTC

Règlement et CGV

Règlement

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation :

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention FDC1104 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque : BNP, compte N°30004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention FDC1104 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPPCE, compte N°30004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention FDC1104 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

CGV : Conditions d'annulation et de remplacement

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit.

- Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année.
- Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € HT.
- Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

Date : / /
Signature & cachet
de l'entreprise :

**20% de réduction en tant que
membre de l'APDC**

Soit 956,00 €HT / 1143,38 €TTC*
au lieu de 1195 Euros HT / 1429,22 Euros TTC

Programme de la formation du 6 juillet 2011, à Paris

8h30 : accueil des participants

9h00 : début de la formation

Typologie des fraudes, des fraudeurs et périmètre d'action

Méthodologie pour mener à bien la cartographie des risques

- Mener l'analyse des vulnérabilités spécifiques à votre structure
- Le rôle des programmes d'audit dans l'identification des risques

Mettre en place les dispositifs de contrôle les plus adaptés

Les solutions en conformité avec le cadre légal : SOX³ et CNIL⁴

- Les outils de contrôle : analyse de données, sondages, SI⁵
- Focus sur la jurisprudence en matière de whistleblowing et de cybersurveillance

Procédures de prévention et de traitement des fraudes avérées

- Méthodologie de mise en place d'une charte éthique ou anti-fraude
- Quelles actions de sensibilisation et de formation pour impliquer le management et les salariés ?
- Collaborer avec les autorités en cas d'enquêtes ou de perquisitions

Mise en situation : conduire une mission d'investigation en cas de soupçon de fraude d'un collaborateur

Ressources et coûts des programmes de lutte contre la fraude

17h30 : fin de la formation

Les formations Dii sont éligibles au Droit Individuel à la Formation - DIF

Bulletin d'inscription

A renvoyer par fax au : + 33 (0)1 40 06 95 26
ou par courrier accompagné de votre règlement à
Dii 164 bd Haussmann 75008 Paris

**J'accepte les CGV et je m'inscris à la formation
« Fraudes Internes »**

Session du 6/07/11 (FFX1107)

Société :

N° TVA Intracommunautaire (*obligatoire*) :

Adresse :

.....CP :

Ville :

Pays :

Adresse de Facturation (*si différente*) :

.....

Dossier suivi par :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel. :Fax :

e-mail :

@

Participant :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel. :Fax :

e-mail :

@

Tarifs : merci de cocher la case correspondante

795 € HT/ 950,82 € TTC en réglant avant le 6/05/11

895 € HT/ 1070,42 € TTC en réglant avant le 3/06/11

995 € HT/ 1190,02 € TTC en réglant après le 3/06/11

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, la documentation, le déjeuner et les pauses

Cachet et signature :

Rappel du règlement : les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant la formation, seuls les frais de dossier (505 Euros HT) seront retenus, pour toute annulation moins de 15 jours avant la formation, les frais de participation seront dus en totalité. CGV disponibles sur simple demande par téléphone au +33(0)1 43 12 85 55 ou directement sur www.development-institute.com

Session du 6 juillet 2011

Code FFX1107

Public concerné

ENTREPRISES TOUS SECTEURS

- Directeurs Audit
- Directeurs Contrôle Interne
- Directeurs Cellule Anti-Fraude
- Directeurs des Risques
- Directeurs Conformité
- Directeurs Financiers
- Compliance Officers
- Secrétaires Généraux
- Directeurs Sûreté & Sécurité

Animateurs

- Une associée au sein du département FIDS² d'un grand cabinet d'Audit & de Conseil
- Retour d'expérience du Directeur de l'Audit Interne d'une entreprise internationale représentante du secteur des Loisirs

Pourquoi cette formation ?

Selon l'enquête publiée en avril 2009 par l'ACFE¹ :

- 55% des répondants estiment que la fraude est en hausse par rapport à l'année précédente et 49% estiment que son impact est également plus important
- 88% prévoient une recrudescence des cas de fraude pour 2010
- 70% considèrent les détournements d'actifs commis par les employés comme les cas de fraudes les plus fréquents à venir

En 2011, l'enjeu est donc de tirer parti des expériences de crise pour établir une **hiérarchie des priorités** : quelles sont les fraudes les plus nuisibles et jusqu'où faut-il investir pour les traiter ?

Dii vous propose une journée de formation, **illustrée de témoignages concrets**, pour identifier les solutions les plus pertinentes et mettre en place des organisations compliant et des parades efficaces, face aux détournements de fonds, aux vols et à la cybercriminalité.

Objectifs pédagogiques :

- Faire le point sur les typologies de fraudes et de fraudeurs
- Réussir la mise en place d'actions de prévention et de contrôle
- Sécuriser vos procédures pour diminuer les risques
- Conduire efficacement vos investigations et réagir en cas de fraude avérée

1 - ACFE : Association of Certified Fraud Examiners

2 - FIDS : Fraud Investigation and Dispute Service

3 - SOX : Sarbanes-Oxley

4 - CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

5 - SI : Système d'Information

Pour toute inscription à la **conférence** « Directeur Comptabilité 2011 » du 6/04/11 et à la **formation** « Fraudes Internes » du 6/07/11 vous bénéficiez d'un **tarif préférentiel !**

Pour vous inscrire, reportez-vous au bulletin d'inscription de la conférence ou contactez-nous au + 33 (0)1 43 12 85 55

Le Panel des Orateurs

Brigitte Cabrera	Directrice des Comptabilités et du Contrôle financier	ORANGINA SCHWEPPE
Edwige Cendres	Directeur Comptable de la Branche Infrastructure	SNCF
Jean-Luc Fievet	Directeur Comptable	GRUPE AUCHAN
Jérôme Haas	Président	AUTORITE DES NORMES COMPTABLES
Xavier Jegard	Directeur Comptabilité, Consolidation et Fiscalité Groupe	ERAMET
Olivia Larmaraud	Directeur Consolidation et Normes Comptables Groupe	PSA – PEUGEOT CITROËN
Françoise Tissot	Responsable Département Normes Comptables Groupe	CREDIT AGRICOLE SA

Qui participe ?

Entreprises tous secteurs
Commissaires aux Comptes - Cabinets d'Audit et de Conseils - SSII

- Directeurs Comptabilité
- Directeurs Consolidation
- Directeurs Normes Comptables
- Directeurs Financiers
- Directeurs Administratif et Financiers
- Directeurs Contrôle de Gestion
- Directeurs Information Financière
- Directeurs Communication Financière
- Directeurs Fiscalité
- Directeurs Juridiques
- Directeurs Audit et Contrôle

En un clin d'œil

Conférence Annuelle Directeur Comptabilité 2011

Date : le 6 avril 2011

Lieu : Hôtel Napoléon
40, Avenue de Friedland
75008 Paris

Métro : Charles de Gaulle-Etoile

Parking : Friedland

RÈGLEMENT

Attention votre règlement doit impérativement nous parvenir avant la conférence

Adressez-nous le coupon d'inscription ci-joint, dûment rempli et signé, par fax au +33 (0)1 40 06 95 26 ou par courrier à Development Institute International, 164, boulevard Haussmann, 75008 Paris, accompagné de votre règlement (+TVA 19,60%) :

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention FDC1104 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS, compte N°30004 00760 000 10009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention FDC1104 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPICE, compte N°30004 00760 000 10009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention FDC1104 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMPLACEMENT

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit

- Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année
- Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € H.T.
- Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit

Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

Vos coordonnées ont changé ?

Signalez-nous toute modification par fax au +33 (0)1 43 12 87 30

Devez-vous être partenaire de notre Conférence Annuelle Directeur Comptabilité 2011

Nous vous offrons l'opportunité de présenter vos produits, votre analyse ou votre expertise sous forme de stands, de salons privés ou d'interventions classiques.

Pour connaître l'ensemble de nos « packages », contactez notre Service Sponsoring et Partenariats au +33 (0)1 43 12 50 74

5 manières faciles pour vous inscrire

3/ Par Téléphone

Appelez au + 33 (0)1 43 12 85 55 et envoyez ce bulletin pour confirmer votre inscription

4/ Par e-mail

info@development-institute.com

5/ Visitez notre site Internet

www.development-institute.com

NB : Les frais d'inscription doivent être réglés en intégralité avant l'événement

FDC1104

